

Perspectives de population locale en Belgique.

Rapport VI

Présentation et validation des résultats des scénarios relatifs à la périurbanisation avec prise en compte ou non de la contrainte relative aux prévisions du Bureau Fédéral du Plan

Avril 2012

Jean-Paul Sanderson, Thierry Eggerickx, Luc Dal et Michel Poulain
Centre de Recherche en Démographie et Sociétés (DEMO)-Université Catholique de Louvain

Introduction

Lorsqu'on réalise des perspectives, on essaie le plus souvent de « coller » au mieux à la réalité en maintenant les tendances observées. On obtient ainsi un scénario central qui sert de référence. C'est précisément ce qui a été réalisé ici dans le « scénario de base ». Celui-ci présente le devenir de la population des communes belges, si rien ne vient perturber les tendances observées précédemment. Toutefois, l'intérêt des perspectives est aussi d'esquisser des devenirs possibles et de proposer plusieurs scénarios quant à cet « à venir » incertain.

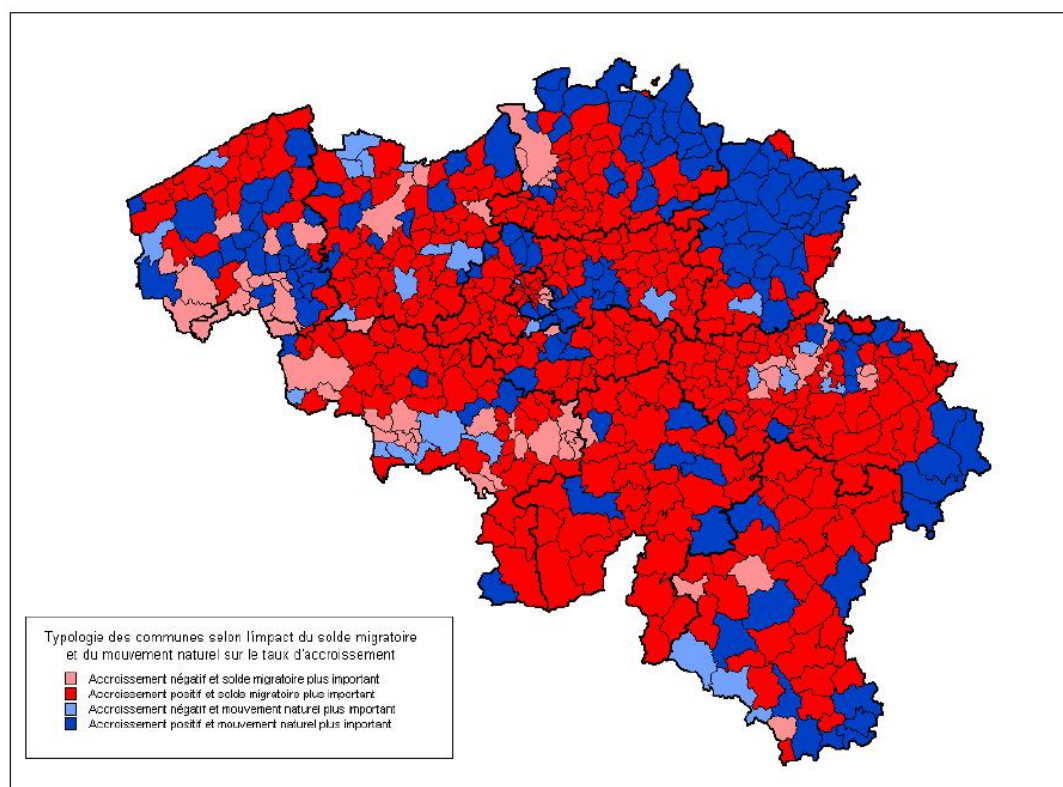
L'objectif de ce sixième rapport est de présenter les scénarios retenus. Ceux-ci sont des scénarios d'évolution globale portant sur l'ensemble des communes belges. L'objectif est de livrer une lecture de l'évolution de l'ensemble du territoire de la Belgique.

1. L'objet des scénarios : la migration interne

Les scénarios proposés ici portent sur les migrations internes exclusivement. En effet, les migrations sont le principal agent de la redistribution spatiale de la population et de l'extension de l'habitat. Le rôle fondamental joué par la mobilité constitue l'une des grandes spécificités de la démographie à l'échelle locale et de l'aménagement du territoire. En effet, les migrations sont des phénomènes qui ne prennent leur pleine mesure qu'à un niveau d'agrégation spatial très fin car, la plupart de ces mouvements ne s'effectuent que sur de petites distances (Eggerickx et al., 2000).

Ainsi, si on calcule le bilan naturel (différence entre les naissances et les décès) et le solde migratoire (différence entre les immigrants et les émigrants) et que l'on compare l'impact de chacun sur l'évolution du chiffre de la population de chaque commune belge, on constate que dans 70 % des cas (soit 414 communes), le solde migratoire a un impact plus important que le bilan naturel.

Figure 1. L'impact du bilan naturel et du solde migratoire sur l'évolution du chiffre de la population des communes belges, entre 1992 et 2002



2. Scénario de base

L'outil devrait proposer un scénario de base et 3 à 4 scénarios alternatifs. Pour l'élaboration du scénario de base, l'hypothèse retenue est similaire à celle envisagée pour l'évolution des différentes composantes du mouvement démographique : un calcul par état (sexe, commune de résidence, type de ménage et âge) de la probabilité d'effectuer une migration. Pratiquement, deux méthodes ont été utilisées :

- extrapolation de la tendance observée ;
- moyenne des trois valeurs, s'il n'y a pas de tendance claire.

Ce scénario représente la « tendance centrale » à partir duquel les autres scénarios seront élaborés. Les scénarios suivant proposent des modifications possibles des comportements migratoires au départ des agglomérations urbaines, définies selon la typologie des régions urbaines de Belgique (Van Hecke et al., 2009).

Depuis les années 1950, l'histoire des migrations en Belgique porte l'empreinte de la périurbanisation (Eggerickx et al., 2012). Il s'agit d'un processus de redistribution spatiale de la population qui se traduit par un dépeuplement ou un décongestionnement démographique des agglomérations urbaines au profit de leur périphérie verte. Les personnes concernées par ce processus sont généralement des couples âgés de 25-30 à 45 ans avec leur(s) enfant(s) et disposant de revenus confortables. L'espace périurbain se situe à proximité des grandes villes et se caractérise par transformations profondes sur les plans démographique, socio-économique, environnemental, culturel et politique.

C'est donc sur le phénomène périurbain que va porter l'essentiel des hypothèses. Ce choix se justifie notamment par l'importance de ce type de migrations tant en termes de volume qu'en termes de conséquences sur la population. Par ailleurs, il est cohérent avec les choix réalisés pour les perspectives du Bureau du Plan (cf. Rapport I).

3. Le choix des scénarios alternatifs

Initialement, 3 scénarios alternatifs étaient prévus :

1. Extension du phénomène périurbain (cf. point 4)
2. Diminution de la périurbanisation

Ce deuxième scénario repose sur l'hypothèse d'un ralentissement du processus de périurbanisation. La crise engendre une diminution des départs des agglomérations urbaines. Soit on y renonce, soit on postpose en attendant de disposer de moyens supplémentaires. Ce scénario n'est pas complètement irréaliste, on a pu observer le même phénomène lors de la crise des années 70 qui entraîna une diminution de l'émigration au départ des agglomérations urbaines, celle-ci atteignant une moyenne annuelle de -0,4%. L'impact de cette diminution variant d'une agglomération à l'autre, il s'agirait d'appliquer à chacune la diminution observée pendant la crise des années 70. Dans ce scénario, les émigrants seraient moins nombreux à quitter les agglomérations urbaines. On assisterait donc à une diminution de l'émigration au départ de ceux-ci.

Toutefois, il faut se rendre compte qu'un scénario, tel celui des années 70, se déroulerait dans un contexte totalement différent :

- aujourd'hui, la périurbanisation et le départ des agglomérations urbaines s'inscrivent dans le parcours de vie des ménages et sont entrés dans les mœurs ;
 - les politiques de transport public (train, bus voir RER) offrent davantage d'alternatives à la voiture.
3. Diminution de la périurbanisation et retour vers les agglomérations urbaines

Ce dernier scénario repose sur l'idée d'un renversement complet des tendances actuelles et des comportements : il suppose une diminution de l'émigration au départ des agglomérations urbaines couplée à un retour vers celles-ci des ménages périurbains.

Procédure:

Diminution de la tendance pour le niveau de l'émigration au départ des villes

Diminution moyenne de 0,4% (valeur moyenne observée après la crise des années 1975-85)

Une augmentation de l'émigration à partir zones de banlieue et de migrants alternants.

Augmentation de 0,4% par an, ceux-ci partant vers l'agglomération de la région urbaine concernée.

De cette proposition, un seul scénario a été retenu, les autres ayant été remplacé à la demande des commanditaires de cette étude par deux nouveaux scénarios :

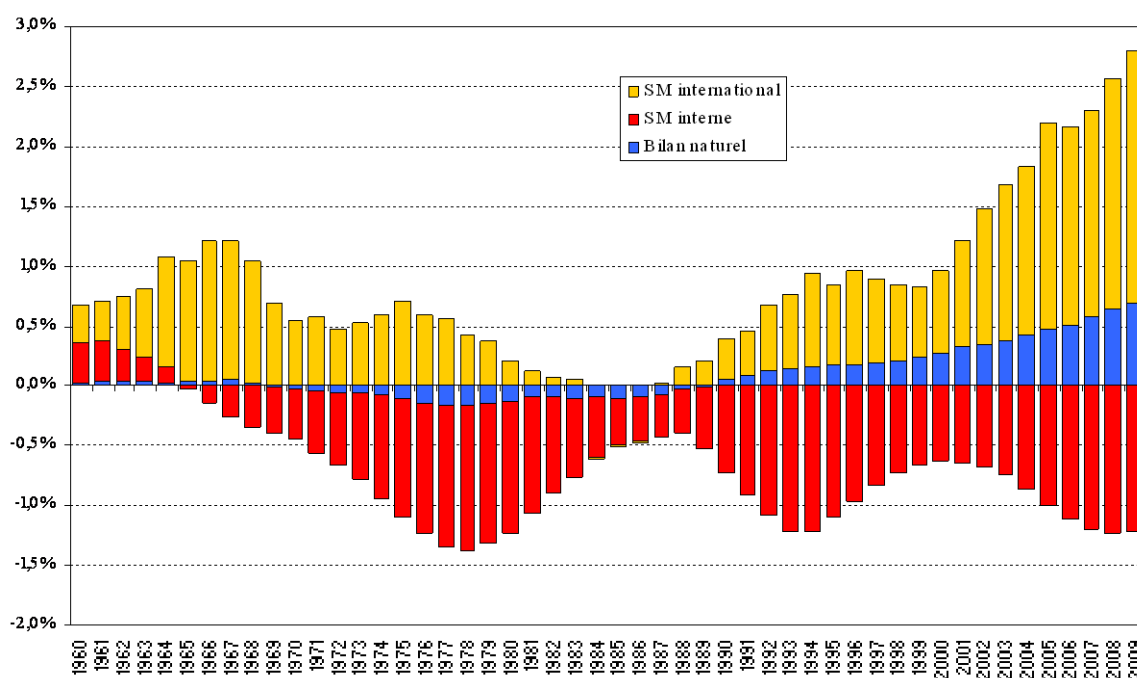
1. Diminution de la périurbanisation au profit des petites villes
2. Diminution de la périurbanisation et de l'émigration vers les communes rurales au profit des petites villes et des communes des agglomérations urbaines (cf. Van Hecke et al., 2009).

4. Scénario 1 : Extension du phénomène périurbain

Ce premier scénario pose une double hypothèse :

- maintien du niveau de l'émigration au départ des agglomérations urbaines tel qu'il sera calculé dans le cadre du scénario de base ;
- extension spatiale de la périurbanisation.

Figure 2. L'évolution des composantes du mouvement de la population de l'agglomération bruxelloise de 1960 à 2010 (source DGSIE-RN)



Ce scénario suppose premièrement la poursuite du processus de périurbanisation au départ des agglomérations urbaines. La figure 2, qui illustre l'évolution annuelle des composantes du mouvement de la population de l'agglomération bruxelloise, confirme la pérennité de ce processus,

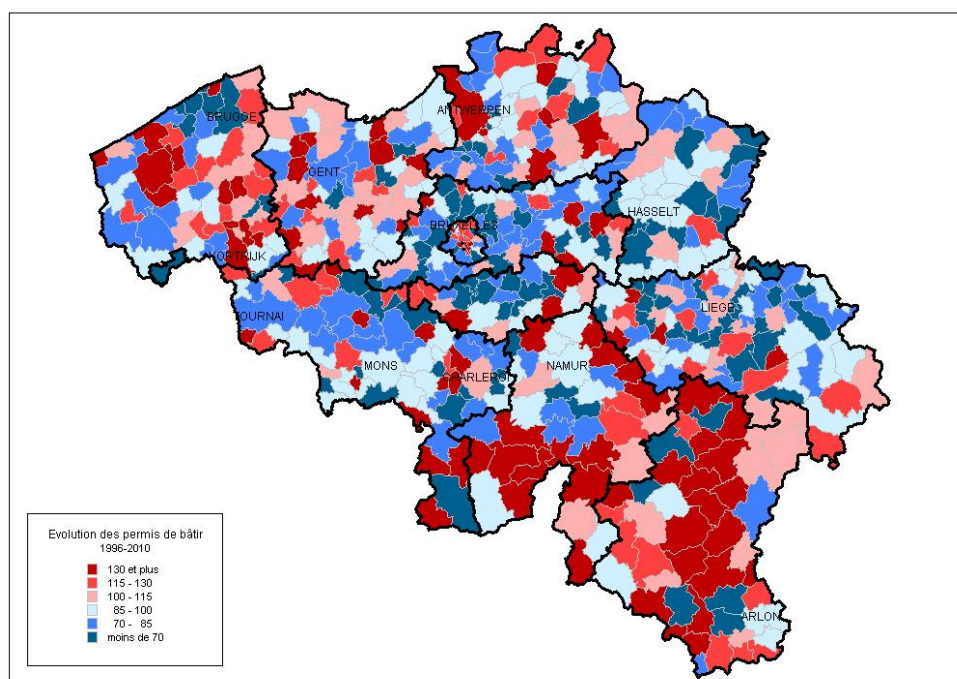
voire son amplification. En effet, les bilans migratoires internes de l'agglomération bruxelloise demeurent négatifs, et ils le sont de plus en plus depuis le début de la décennie 2000. Cette tendance s'observe également pour les autres grandes agglomérations urbaines du pays. Ainsi, entre 2005 et 2010, Anvers affiche un bilan migratoire interne de -17720 habitants, Gand, de -7004 habitants, Charleroi, de -5764 habitants et Liège, de -6678 habitants.

Ce scénario suppose ensuite une saturation des espaces communaux d'ancienne périurbanisation. Dès lors, les choix résidentiels des migrants périurbains porteront sur des communes de plus en plus éloignées des agglomérations urbaines, et donc sur des communes qui ne sont pas considérées comme appartenant à la « zone des migrants alternants », selon la typologie des régions urbaines.

Cette hypothèse peut-être étayée par différents indicateurs :

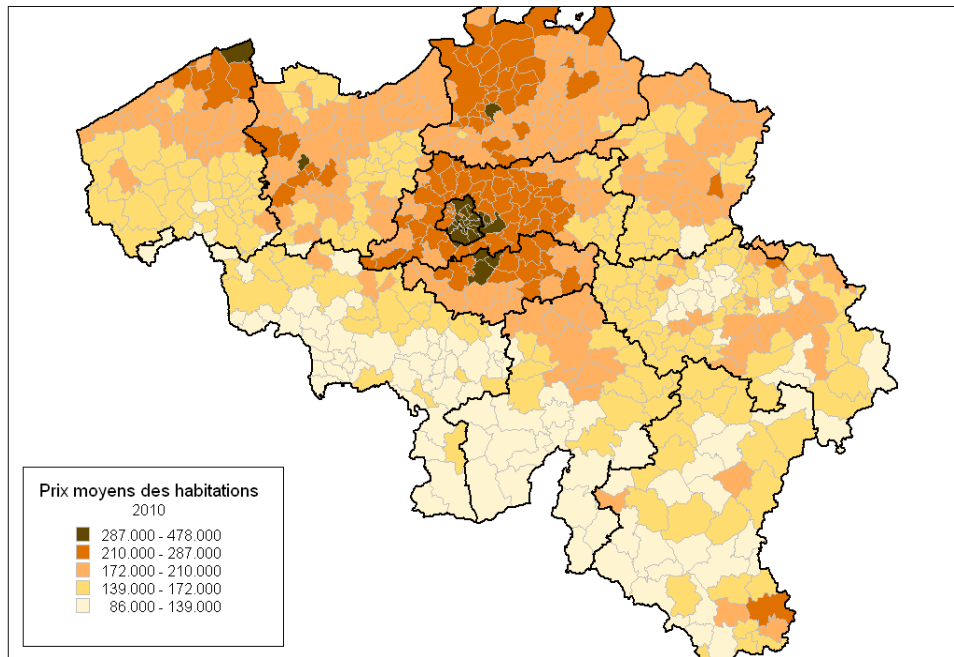
- L'évolution du nombre de permis de bâtir de 1996 à 2010 illustrée par la figure 3. En bleu figurent les communes où le nombre de permis de bâtir diminue au cours des 15 dernières années et en rouge, celles où cet indicateur augmente. On observe pour les communes de première périurbanisation, autour des grandes agglomérations (Bruxelles, Anvers, Liège, Charleroi, Namur, Gand...), une diminution sensible du nombre de demandes qui corroborerait l'hypothèse d'une saturation de ces espaces. A l'inverse, on observe une augmentation du nombre de permis de bâtir dans des communes plus éloignées.

Figure 3. Evolution du nombre de permis de bâtir (1996-2010 : 1996=100) (source : DGSIE)



- Le coût du logement (figure 4) particulièrement élevé dans les zones à proximité des grandes agglomérations. C'est particulièrement évident autour de Bruxelles et d'Anvers ; plus on s'en éloigne, plus les prix diminuent.

Figure 4. Coût du logement (2010) (source DGSIE)



Cette situation du foncier peut contribuer au renforcement de l'extension de la périurbanisation, le coût élevé des logements poussant les individus à acheter plus loin et s'éloigner des communes de périurbanisation ancienne.

- les disponibilités foncières (figure 5) : les disponibilités foncières (données fournies pour la seule Wallonie) montrent un effet de saturation touchant le nord de la Wallonie, depuis Tournai jusqu'à Liège. Seul le sud des provinces du Hainaut, de Namur et de Liège ainsi que la province du Luxembourg présentent des disponibilités foncières plus importantes ;
- la croissance de la population (figure 6) : l'accroissement de la population est particulièrement marqué dans certaines communes du Luxembourg, de l'est du Brabant Wallon, de la Hesbaye liégeoise, autour de Namur, et plus à l'ouest, dans les régions de Soignies et d'Ath. Ces zones à forte croissance démographique correspondent aux zones d'extension spatiale de la périurbanisation bruxelloise (notamment). A contrario, les communes du Brabant Flamand jouxtant Bruxelles, de même que le nord du Brabant wallon se caractérisent par des taux d'accroissement plus faibles ce qui confirme un effet de saturation démographique et l'hypothèse d'un report des migrations vers des communes plus éloignées.

Afin d'identifier les communes qui seraient concernées par une extension de la périurbanisation, on a choisi d'analyser leur zone de migrants alternants (regroupant les communes de périurbanisation récente). Sachant que l'appartenance à une région urbaine est déterminée en fonction des relations avec le centre urbain en ce compris les flux migratoires, on a calculé pour chacune des zones de migrants alternant la proportion moyenne d'émigrants que le centre urbain envoyait dans chaque commune. On a ensuite comparé les proportions de chaque commune n'appartenant pas à la zone de migrants alternants pour envisager si elle s'en approchait.

Figure 5. Disponibilités foncières en 2010

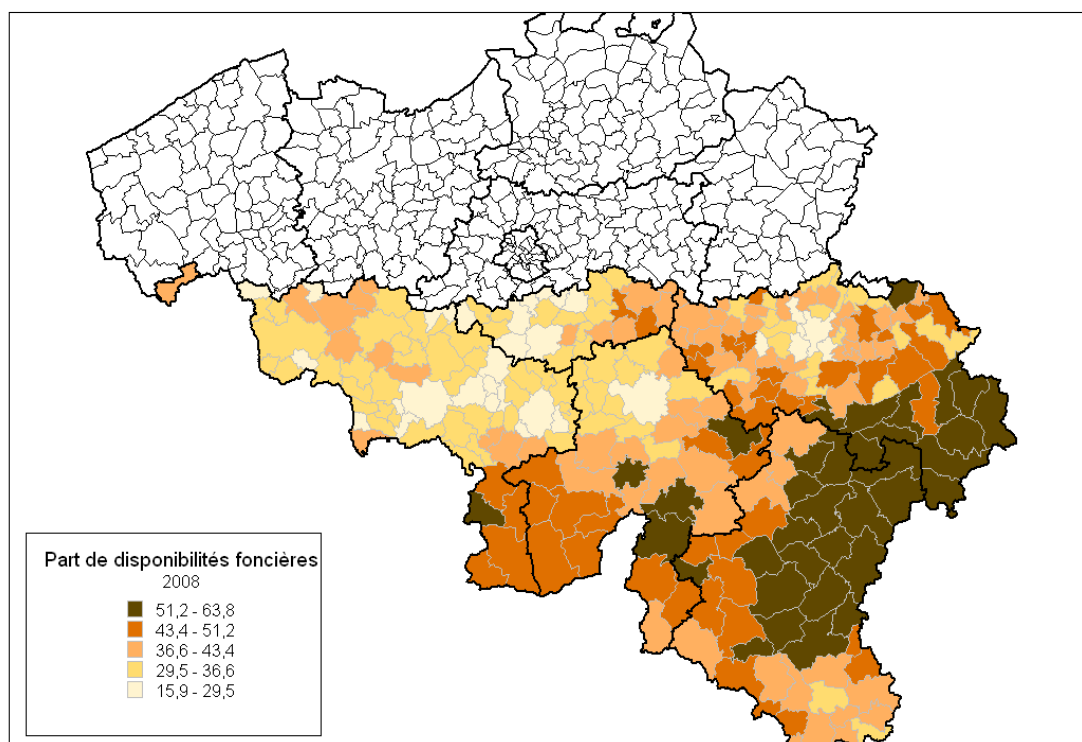
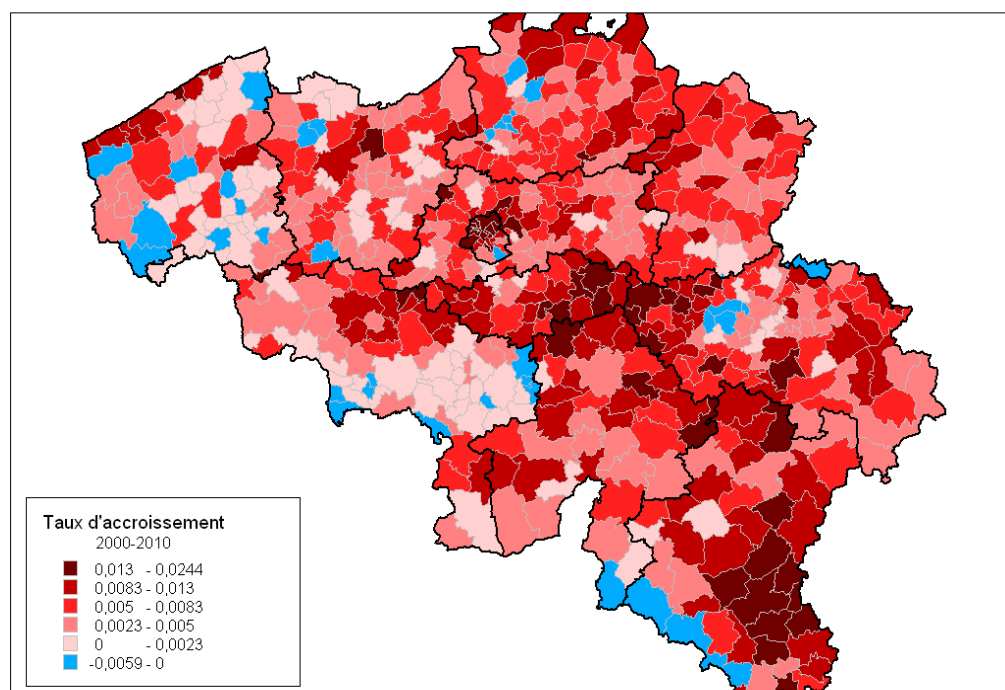


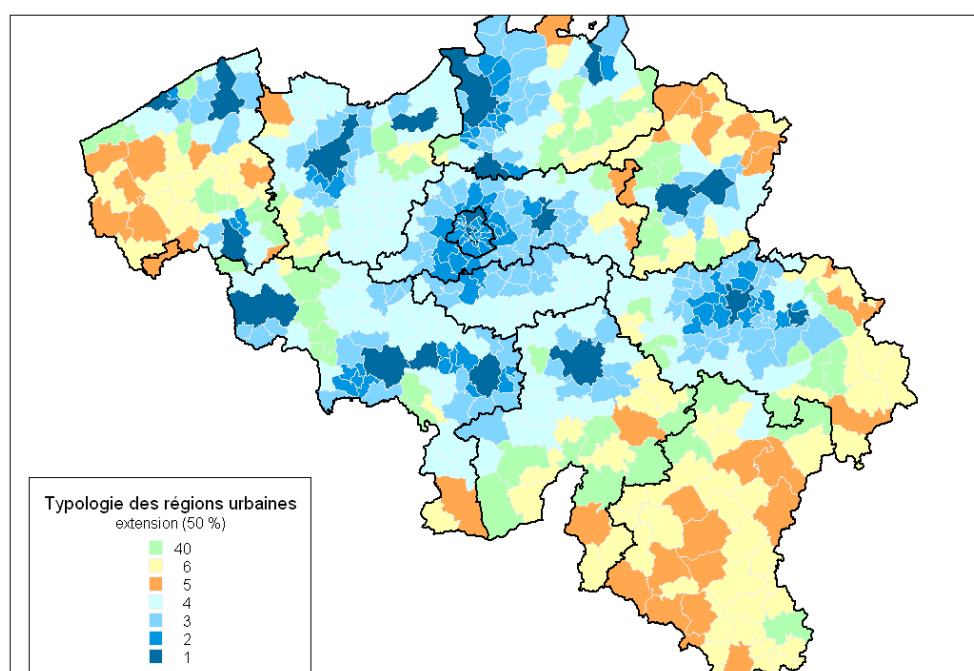
Figure 6. Accroissement annuel de la population (2000-2010) (source DGSIE-RN)



Pratiquement, la proposition est la suivante :

- maintien de la tendance pour le niveau de l'émigration au départ des agglomérations urbaines ;
- saturation pour les communes de première périurbanisation (reste de l'agglomération + banlieue). Celle-ci se traduirait par une diminution de l'émigration vers ces communes tandis que l'émigration vers la zone de migrant alternant serait maintenue à son niveau actuel ;
- Intégration de nouvelles communes : celles, proches des communes de migrants alternants, accueillant une proportion plus élevée d'émigrants urbains (seuil à 90%, à 75% et à 50% de la moyenne (cf. Figures 7a à 7c). La majorité de ces nouvelles communes sont celles qui se caractérisent par une augmentation forte des permis de bâtir, où le coût du logement reste relativement abordable et croissance démographique élevée. Dans ces communes, on augmenterait la proportion d'émigrants urbains accueillis pour atteindre la moyenne des zones de migrants alternants.

Figure 7a. Communes intégrant la périurbanisation (seuil à 50%)¹



¹ En vert (code 40) figure les communes intégrant le processus de périurbanisation ; en bleu, les régions urbaines et périurbaines actuelles (centre ville (code 1), agglomération (code 2), banlieue (code 3) et zone de migrants alternants (code 4)) ; en jaune et en orange, les petites villes (code 5) et les communes rurales (code 6) hors périurbanisation.

Figure 7b. Communes intégrant la périurbanisation (seuil à 75%)

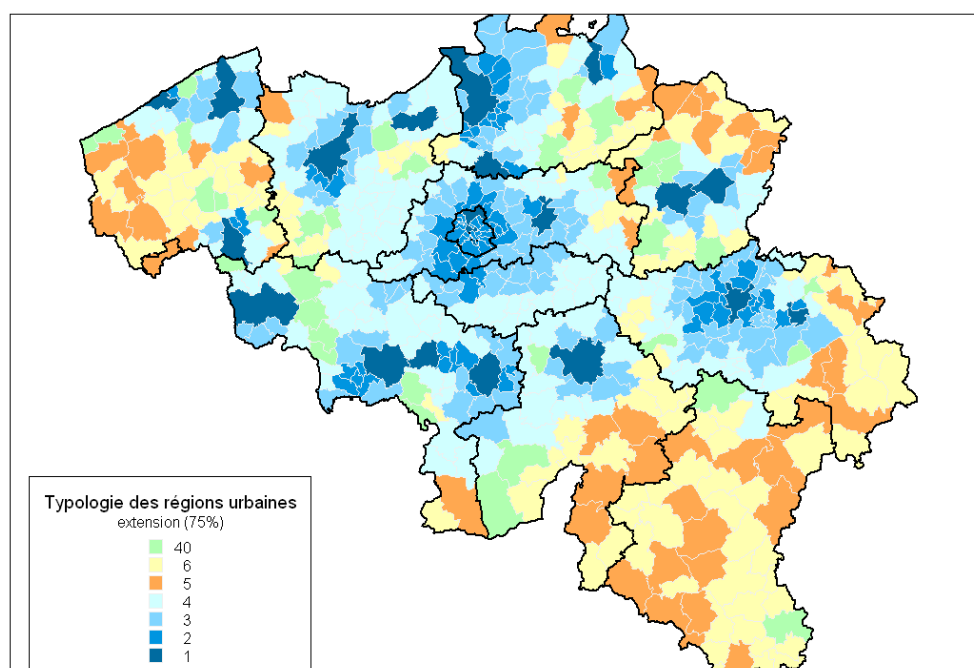
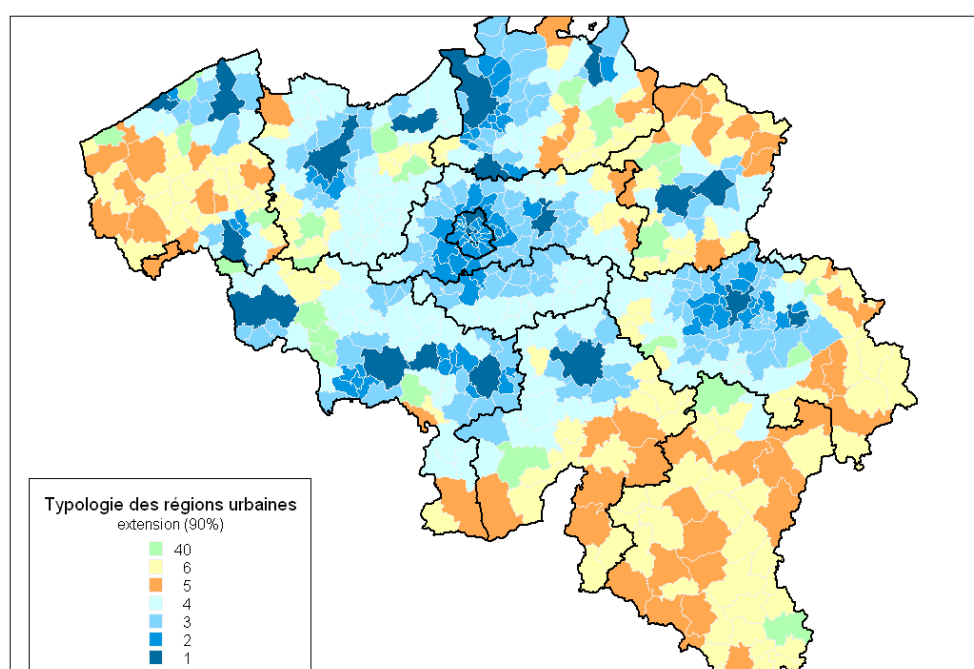


Figure 7c. Communes intégrant la périurbanisation (seuil à 90%)



5. Scénario 2 : Diminution de la périurbanisation et départs vers les petites villes

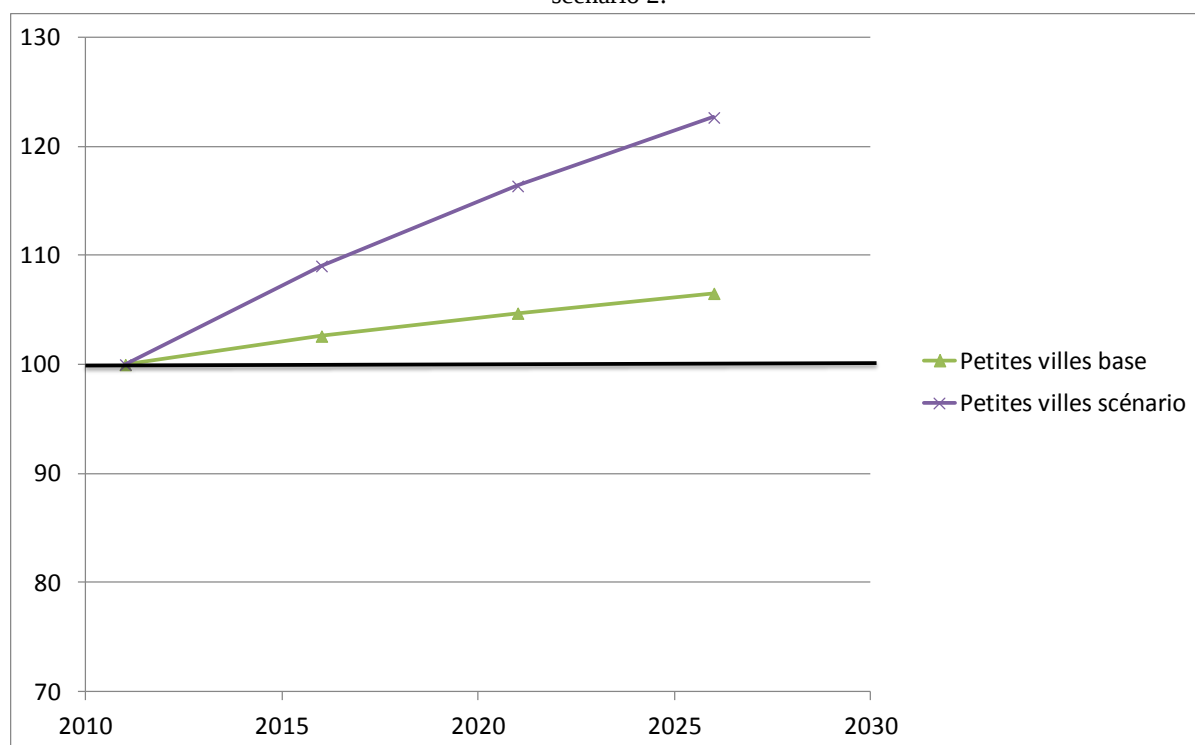
Le deuxième scénario repose sur l'hypothèse d'un ralentissement du processus de périurbanisation. La crise n'engendre pas une diminution des départs des agglomérations urbaines,

ceux-ci sont maintenus. Par contre, les flux vers les communes périurbaines diminuent et sont orientés vers les petites villes (que celles-ci appartiennent au milieu périurbain ou non), car celles-ci offrent à priori davantage de services de proximité que les communes périurbaines et impliquent donc moins de déplacement en véhicule.

Les petites villes ont été identifiées sur la base d'une typologie fournie par l'IWEPS.

L'inconvénient de ce scénario est de postuler une croissance très importante de la population des petites villes. En moyenne, celles-ci verraient leur population croître de plus 20% par rapport à 2011 ce qui paraît, dans le contexte actuel, assez excessif.

Figure 8. Accroissement de la population des petites villes entre 2011 et 2026 selon le scénario de base et le scénario 2.



6. Scénario 3 : Scénario « volontariste ». Diminution de la périurbanisation et de l'émigration vers les communes rurales et départ vers les petites villes et les communes des agglomérations urbaines

Ce dernier scénario repose sur l'idée d'un renversement important des tendances actuelles et des comportements. Comme le scénario 2, il ne suppose pas une diminution de l'émigration au départ des centres urbains. Par contre, il suppose que les communes rurales et certaines communes périurbaines (banlieue et zone de migrants alternants) perdent leur attractivité pour trois raisons :

1. La crise économique actuelle et la hausse des produits pétroliers poussent les migrants périurbains à rester près des grandes villes (dans les communes de l'agglomération) où à s'orienter vers les petites villes. De même, ceux qui choisissaient de s'installer dans les communes rurales désertent celles-ci au profit des petites villes.
2. Les mentalités changent et les migrants choisissent non seulement en fonction de leur confort, mais aussi intègrent le coût environnemental et économique dans leurs choix de mobilité.

3. Les autorités régionales mènent une politique volontariste afin de pousser les migrants à choisir la ville et le reste de l'agglomération.

Procédure:

Maintien de la tendance pour le niveau de l'émigration au départ des centres urbains

Diminution moyenne de 0,4% de l'immigration dans les communes rurales, les zones de banlieue et de migrants alternants.

Redistribution des émigrants excédentaires vers les petites villes et les communes des agglomérations.

7. Bibliographie

Bergouignan C., (2008), « Projeter les populations soumises à une forte mobilité résidentielle I », *Cahiers de démographie locale*, pp. 19-53 ;

Eggerickx T., Poulain M., Schoumaker B., (2000), *La mobilité spatiale de la population, Monographie 2 du recensement de la population de la Belgique*, Institut National de Statistique, Bruxelles, 129 p.

Sanderson J.-P., Eggerickx T., Poulain M. (2009), « Impact des migrations internes sur le vieillissement des populations locales : les communes belges de 1992 à 2002 », In: *Reproduction et renouvellement des populations*, Dijon, Bordeaux, CUDEP, 2009, Actes du XIIe colloque national de démographie, p. 193-212

Van Hecke E., Halleux J.M., Decroly J.M. et Mérenne-Schoumaker B. (2009), *Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée*, Institut National de Statistique, Bruxelles, 201 p.